

COMMISSION MEDICO-TECHNIQUE

Saint-Lô – lundi 14 mars 2022 – 9 H 30

Invités	Présent	Excusé
Dr Beuron Frank (titulaire-secteur nord)	X	
Dr Delhostal Jean (titulaire-secteur sud)	X	
Dr Rivière Gaëlle (suppléante-secteur sud)		X
Ginette Robine (titulaire-secteur sud)		X
Valérie Hélie (titulaire-secteur sud)	X	
Mélanie Albaret (titulaire-secteur nord)		X
Charline Letouzé (titulaire-secteur centre)		X
Audrey Chapron (titulaire-secteur centre)	X	
Marion Lefevre (titulaire-secteur sud)	X	
Elodie Labbey (suppléante-secteur sud)		X
Madeline Deboislore y (titulaire tous secteurs)	X	
Caroline Blot (suppléante tous secteurs)		X
Pascale Lemasle (titulaire-secteur sud)	X	
Muriel Legand (suppléante-secteur sud)		X
Nelly Diligence (titulaire-secteur centre)	X	
Annick Trevel (suppléante-secteur centre)	X	
Sandrine Hureaux (titulaire tous secteurs)	X	
Audrey Ryckewaert (suppléante tous secteurs)		X
Julien Schoonheere (Chargé de la Qualité et des projets)	X	
Pierrick Martin (Directeur Général)	X	
Didier Morisset (Président)	X	

COMPTE-RENDU

1. Présentation du bilan CMT 2021

• Rappel des missions de la CMT : lieu de dialogue et de propositions entre les représentants des équipes pluridisciplinaires de santé au travail et le Président du Service de Santé au Travail ou son représentant.

Audrey Chapron présente les membres en sachant qu'elle a repris l'animation de la CMT, que Mélanie Albaret est devenue titulaire pour le secteur Nord suite au départ de Karine Deneef en fin d'année.

➤ Réunions 2021 : 18 février, 19 mai, 6 juin et 21 octobre.

➤ Travaux réalisés :

- Bilan 2020 de la CMT : présentation lors de la CMT du 18 Février 2021, lors du Conseil d'Administration du 12 avril 2021 et lors de la Commission de Contrôle du 10 mai 2021.
 - Présentation de la CMT aux nouveaux arrivants : 3 réalisées et 10 à prévoir.
 - Projet de Service : présentation des objectifs chiffrés et désignation du pilote et du chargé d'action de chaque objectif.
 - Commissions : suivi trimestriel avec un résumé fait par un membre de la commission ou l'animateur projet à chaque réunion plénière. Les commissions sont la commission CMR, la commission hygiène de vie, la commission santé mentale, la commission TMS et la commission EVRP-FE.
 - Groupes de travail : suivi de l'avancée des groupes de travail internes avec un résumé fait par un membre du groupe ou l'animateur projet à chaque réunion plénière. Les groupes de travail concernent l'innovation, le PRAP 2S et IBC, le questionnaire sur le vécu des activités à distance, la prévention de la désinsertion professionnelle, la mise à jour de la conduite à tenir en cas d'AES, la coordination des infirmiers d'entreprise, la vaccination – test PCR, la sensibilisation apprentis, les fiches conseils, la trousse de secours, le COVID / hôtellerie restauration et la vidéo télétravail.
 - Travaux divers : information – consultation et recueil des avis concernant le projet de fusion – absorption entre SISTM et ASTB, questionnement sur des thématiques (poursuite de la construction de la pluridisciplinarité en matière de prévention au sein du Service pour être le plus performant possible -besoin de ressources spécialisées ?, comment retravailler une organisation en MDE au vu de la réforme, création d'un groupe de travail MDE/PDP).
- Point sur la vaccination, l'image santé travail (retour sur la mise en œuvre auprès des équipes et demande d'une information / présentation orale de l'outil.
- Présentation du bilan de l'audit, des relais de prévention (objectifs, rôle du relais de prévention, bénéfices pour l'entreprise, engagement du Service, étapes de la démarche, ...) et des fiches actions (contraintes posturales et économies d'effort, horaires atypiques, postes de sécurité et hygiène de vie, conseils et renforts posturaux).
- Echanges concernant la visite médicale de fin de carrière, le rôle du Service et du médecin du travail dans l'obligation de vaccination et dans le pass sanitaire et la formation des membres CMT.
- Remplacement de l'animateur.

➤ Orientations 2022 : mise en œuvre de la réforme liée à la loi santé-travail de 2021, suivi de la mise en œuvre du Projet de Service 2020-2023, suivi des actions mises en place, suivi des commissions, suivi des groupes de travail, suivi de la fusion SISTM-ASTB en SIST Ouest Normandie et intégration des membres ex ASTB dans la CMT.

2. Restitution du groupe de travail MDE / PDP

Dr Beuron a présenté en détail les travaux du groupe qui avait pour objectif de proposer une réflexion collective sur le maintien en emploi (démarche correctrice de situation dégradée) et la PDP (démarche préventive le plus en amont possible) dans un avenir proche.

La question était de savoir comment optimiser, voire réinventer, notre fonctionnement en matière de MDE et plus largement de PDP ?

La méthode a été de faire des constats avec la synthèse des points positifs et des points faibles actuels pour nous réinventer suite à ces constats.

Dr Beuron indique qu'il faudra un outil permettant de faire des statistiques et Dr Delhostal fait savoir qu'il existe une case à cocher dans la visite médicales PREVENTIEL. Dr BEURON rappelle qu'elle est non requêteable.

Le groupe a tenu compte du contexte règlementaire et a proposé une cellule PDP au sein du Service en décrivant ses missions, son pilotage, son fonctionnement et sa composition avec les différents métiers en sachant qu'il faudra un référent PDP ayant des compétences requises pour assurer ses missions.

Dr Beuron a également présenté le process PDP et que nous sommes maintenant en attente des décrets.

Il est à noter un intérêt fort sur le sujet avec des attentes.

M. Morisset remercie le Dr Beuron pour sa présentation complète et indique que la PDP est un grand chapitre de la loi du 2 août 2021. Bien que nous soyons assez avancés, il y aura des précisions très utiles pour travailler sur ce sujet en sachant que M. Martin suit cela.

M. Martin indique que l'on connaît le MDE dans le Service et constate une baisse des signalements de la part du Service au vu des bilans de Cap Emploi depuis quelques années.

Selon lui, il manque dans la réflexion du groupe de travail l'analyse de l'environnement avec les enjeux des partenaires, notamment Cap Emploi. Il explique qu'il faut donc savoir ce que l'on construit et jusqu'où ?

M. Morisset ajoute que la PDP fait partie du PRST4 et 1 des groupes va travailler sur ce sujet en sachant que Présanse Normandie a fourni un certain nombre de pilote des Services de Santé au Travail de Normandie.

Il est donc important de suivre ce qu'il va se passer.

Concernant l'informatique, il y a une interopérabilité entre les Services au niveau national qui sera en proposition aux partenaires sociaux. Les pilotes sont l'Etat et les partenaires sociaux en sachant que Présanse intervient beaucoup au niveau technique au sein de la DGT qui s'appuie sur les connaissances et savoir faire des Services de Santé au Travail.

Dr Beuron revient sur la remarque de M. Martin concernant l'environnement car cela fait partie de la réflexion, on en a bien conscience, mais à ce jour le groupe ne peut faire que des propositions qu'en fonction des moyens actuels.

M. Martin indique que l'on va partir de cette base très complète présentée par le Dr Beuron, en menant une réflexion sur le salarié, et que le groupe doit respecter 3 axes : définir ce qu'est la PDP, regarder ce qui se fait dans d'autres Services de Santé au Travail en restant en veille et attendre le décret.

3. Point sur les commissions

Julien Schoonheere fait savoir qu'il a rencontré les personnes du secteur Bocage les 9, 15 et 17 février pour introduire la démarche qualité et présenter les axes prioritaires du Projet de Service, pour expliquer le fonctionnement des commissions et le lien fort avec la CMT.

Il a également reçu 5 candidatures du secteur Bocage pour intégrer les 5 commissions du Service en sachant qu'un appel à candidature a aussi été effectué pour intégrer le copil DPS.

M. Morisset indique que l'acquis d'Amexist III est très important par rapport à certaines évolutions à venir par décret et rappelle que l'agrément se fera à partir de la certification.

Julien Schoonheere ajoute que les Services de Santé au Travail auront 2 ans pour obtenir la certification après la publication du décret.

➤ Commission CMR :

Organisation de la réunion d'information sur l'amiante le 22 mars avec 48 inscrits (médecins, Idest et IPRP).
Réalisation de la plaquette d'information / sensibilisation à destination des salariés en âge de procréer, à diffuser.

Support de communication externe à réaliser.

➤ Commission Hygiène de vie :

Mise à jour de la sensibilisation Hygiène de vie : contenu, support PPT, guide animateur.

2 sessions tests en interne.

Idées prochains thèmes : addictions aux nouvelles technologies, sport et travail, sédentarité .

Prochaine réunion : 28 avril.

➤ Commission EvRP-FE :

Visuel pour mettre du lien dans toutes les démarches (FE, DU, image ST, relais de prévention).

Outil type tableur d'équipe reprenant les différentes démarches pour faciliter le suivi de l'activité dans les staffs par exemple.

Echanges à la prochaine réunion sur la trame FE avec prise en compte des retours du secteur bocage s'il y en a.

Audrey Chapron alerte sur le fait de ne pas déstructurer la FE.

Prochaine réunion : 5 avril.

➤ Commission TMS :

Mise à jour de la sensibilisation et du livret échauffements / étirements avec ajout de la partie renfort musculaire (guide animateur en cours).

Ateliers en interne animés par Pascale Lemasle.

Perte de ressources dans le groupe PRAP, attente du décret sur le socle commun.

Idées de projets : vieillissement au travail (lien avec Hygiène de vie ?), guide TMS destination des employeurs (inspiré du guide bien être).

➤ Commission Santé mentale :

Arrêt de deux animateurs pour les sensibilisations bien être (appel à candidatures effectué et réorganisation à revoir par la commission).

Recueil de souhaits sur les différentes sensibilisations pour les IPRP et IDEST, personnes qui se sont proposées.

Guide accompagnement du service sur la restructuration et liquidation finalisé, dernière lecture à effectuer en groupe avant diffusion.

4. Point sur les groupes de travail internes

▪ Groupe apprentis :

Recherche de vecteurs de communication pour toucher les employeurs – tuteurs, les apprentis et les écoles.

▪ Groupe innovation :

Image ST : démarche déployée depuis novembre 2021, 1^{ers} retours en février à confirmer ou infirmer dans le bilan à 6 mois, plan d'actions en cours. Les 1^{ères} tendances sont plutôt bonnes.

Relais de prévention : phases de test et bilan secteur centre réalisé, démarche à déployer sur le centre puis sur les autres secteurs.

Prochaine réunion : printemps 2022.

M. Martin fait savoir que 2 actions importantes ont été créées par le groupe innovation et que ce groupe devra effectuer une recherche d'informations complémentaires sur l'offre socle.

▪ Groupe PRAP :

Perte importante de ressources.

Grosse incertitude avec la réforme, attente du socle commun.

Julien Schoonheere informe que la commission informatique gère le projet de fusion des bases de données Préventiel afin de n'avoir qu'un seul logiciel et qu'un médecin de Vire intègre cette commission.

5. Renouvellement d'agrément (dont la réactualisation du projet de service)

M. Martin informe qu'il a reçu ce jour l'arrêté d'extension de l'agrément valable jusqu'au 31/12/2022.

Comme le dossier de renouvellement d'agrément doit être déposé avant le 1^{er} septembre 2022, celui-ci devra être envoyé à la DREETS avant le 30 juin 2022.

Il précise que le Projet de Service est rédigé par la CMT et qu'il faut donc que la CMT le revoit en sachant que les protocoles expérimentaux infirmiers doivent en faire partie.

Le Projet de Service du SIST Ouest Normandie devra donc être finalisé pour la 1^{ère} semaine de mai au plus tard avec des objectifs quantitatifs.

M. Morisset ajoute qu'il faut travailler avec les équipes du Bocage.

6. Protocoles expérimentaux infirmiers

Se pose la question de savoir si l'autorité de tutelle a donné son accord pour utiliser ces protocoles expérimentaux infirmiers ?

M. Martin répond que ces protocoles sont dans l'agrément de l'ASTB et que cela a été donné pour information aux médecins. Chaque médecin doit donc décider de ce qu'il fait avec son protocole infirmier en sachant qu'on n'est pas dans l'illégalité. Vire et Flers ont eu cette autorisation et si des médecins du travail en ont besoin, ils peuvent le mettre en place.

Dr Delhostal a demandé la mise à l'ODJ : il a vu ces protocoles dont le contenu est très bien fait et indique que cela peut servir de base pour les visites intermédiaires Idest. Il a interrogé le médecin-inspecteur sur le sens du mot « accompagné par la DREETS ». Réponse : expérimentation régionale, pas de validation juridique, cadre de réflexion avant les prochains décrets.

Il faut savoir que face à la pénurie des médecins, l'expérimentation vise à élargir les missions de tâches des Idest.

M. Martin indique que si les médecins du travail ayant un effectif fort éprouvent le besoin d'utiliser les protocoles existants dans le Service, ils le font. Il y a une trame et un contenu, c'est donc un cadre pour assurer le suivi.

Il rappelle que ces protocoles expérimentaux infirmiers seront intégrés dans le Projet de Service et Dr Delhostal approuve cela.

Dr Delhostal demande quelles sont les informations à donner aux adhérents employeurs ?

M. Martin répond que c'est à voir selon les interrogations en sachant qu'il va interroger le Service d'Evreux qui utilise ces protocoles.

7. Intégration de représentants du secteur Bocage au sein de la CMT

Des élections seront organisées pour intégrer des représentants du secteur Bocage.

8. Formation des membres CMT

Audrey Chapron indique qu'elle est en attente d'une proposition de formation de l'Afometra.

M. Martin indique qu'en termes de qualité, la formation de l'Afométra est bien et il va revoir avec Stéphanie Rivet pour prévoir cette formation.

9. Questions diverses

Dr Delhostal demande le devenir des tableaux de médecins correspondants non tenus à jour ?

M. Martin répond que l'intérêt des médecins correspondants est l'échange. Il fait savoir que la tenue des tableaux sera traitée en sachant qu'il faut y mettre du sens car le médecin qui participe à un CSST du siège de l'adhérent doit être informé au niveau départemental.

Il précise que ce tableau n'est pas fait pour établir un rapport annuel.

Dr Delhostal demande à relancer la dynamique.

M. Martin va en discuter avec Julien Schoonheere car il faut tenir compte du secteur Bocage.



La prochaine réunion est fixée le **lundi 13 juin 2022 à 9 H 30 à Saint-Lô**